

# La Bresse chalonnaise

## à La Chapelle-Saint-Sauveur

Ce paysage de la Bresse situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Chalon-sur-Saône possède les principaux caractères de cette plaine argileuse humide qui s'étend vers l'est jusqu'aux confins jurassiens. La forêt et l'eau y occupent une place importante comme on le voit ici avec cette longue écharpe formée, en haut de l'image, par les Bois de Vaux et de la Reurre (1). Les étangs sont disséminés sur tout le territoire, parfois dissimulés au cœur de la forêt : celui de la Croix dessine une forme de croissant, en avant de la masse forestière (2). Ces nappes d'eau ne sont pas seulement destinées à la pisciculture et à la chasse, elles appartiennent aussi au terroir agricole lorsqu'elles sont vidées pour être ensemencées ; c'est l'assec que connaît, au cours de l'été 2011, l'étang du Bois (3), en forme d'amande, au sud-est du hameau d'Aloïse (4). L'habitat est formé d'un semis de fermes bressanes, parfois rassemblées en minuscules hameaux comme celui d'Aloïse, précisément, avec les longs et étroits bâtiments très typés. Le terroir est plus ouvert qu'on ne l'imagine pour une Bresse bocagère. Les haies ne sont pas absentes mais elles forment seulement un maillage serré autour des groupes d'habitations. Ailleurs elles bordent, parfois de manière discontinue, de grandes pièces de terres résultant d'un remembrement. Les traces de l'ancien cloisonnement apparaissent de façon parfois spectaculaire sous les labours récents, comme on peut le voir dans la grande pièce qui jouxte le hameau d'Aloïse (5). On peut constater que l'occupation du sol, dans cette partie de la Bresse est relativement équilibrée entre des prairies naturelles qui forment des blocs appréciables et les cultures annuelles de céréales d'hiver (terres qui viennent d'être labourées) et surtout le maïs qui tient, en Bresse, une place importante depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> siècle (6). Enfin, on observe que le tournesol rivalise avec le maïs dans de grandes parcelles repérables à leur teinte dorée (7).



Daniel Serruys - août 2011

André HUMBERT



